

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Date de la convocation : 22 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à l'EPI Condorcet, salle des Lumières, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.

PRESENTS : Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, Mme PRIGENT, Mme BASLE, M. RAVAUDET, Mme PFEIFFER, adjoints, M. LEBRUN, Mme BILLARD, M. CHEMIN, Mme COSSAIS, M. COLLONGE, M. HAGGAN, M. LLAVORI, Mme POURRET, M. LUCAS, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : M. COCHERIL, M. SIMON, Mme LECOQ, M. CADIOU, adjoints, M. JAN, Mme FRIOT, Mme MAIGNOT, Mme TRIBOULT, M. KARFACH, M. SAUREL, Mme THO, M. DAVID, Mme BOUSQUET, Mme GUILLEMOIS, Mme GARANDEAU, M. ABDOU, M. GBADOE, M. SCHOCH, conseillers municipaux.

PROCURATIONS DE VOTE : M. COCHERIL a donné procuration à Mme LECHAPLAIN.

M. SIMON a donné procuration à Mme PRIGENT.

Mme LECOQ a donné procuration à Mme BASLE.

M. CADIOU a donné procuration à M. HAGGAN.

M. JAN a donné procuration à M. RAVAUDET.

Mme TRIBOULT a donné procuration à Mme PFEIFFER.

M. KARFACH a donné procuration à M. LEBRUN.

M. SAUREL a donné procuration à Mme BILLARD.

M. DAVID a donné procuration à M. CHEMIN.

Mme GUILLEMOIS a donné procuration à Mme COSSAIS.

Mme GARANDEAU a donné procuration à M. COLLONGE.

M. ABDOU a donné procuration à Mme POURRET.

M. GBADOE a donné procuration à Mme POURRET.

Mme PFEIFFER a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

oooooooooooooooo

2021.009 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020, par le comptable public, pour le budget principal, les budgets annexes de l'EPI Condorcet, de la ZAC Morinais, de la ZAC Gautrais.

2021.010 COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2020

Mme la Maire confie la présidence de l'assemblée à Mme LECHAPLAIN et quitte la salle.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne acte de la présentation du compte administratif 2020 du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

Compte administratif 2020 - budget Ville	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2019			989 502,91		989 502,91	
Opérations de l'exercice 2020	11 710 979,24	14 582 683,56	3 351 053,25	3 648 274,99	15 062 032,49	18 230 958,55
Totaux	11 710 979,24	14 582 683,56	4 340 556,16	3 648 274,99	16 051 535,40	18 230 958,55
Résultat de clôture	2 871 704,32		-692 281,17		2 179 423,15	
Restes à réaliser			1 224 089,90	418 406,91	1 224 089,90	418 406,91
Totaux cumulés	11 710 979,24	14 582 683,56	5 564 646,06	4 066 681,90	17 275 625,30	18 649 365,46
Résultats définitifs	2 871 704,32		-1 497 964,16		1 373 740,16	

- Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2021.011 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ZAC MORINAI

Mme la Maire confie la présidence de l'assemblée à Mme LECHAPLAIN et quitte la salle.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- donne acte de la présentation du compte administratif 2020 de la ZAC Morinai, lequel peut se résumer ainsi :

Compte administratif 2020 - budget ZAC Morinai	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2019		243 142,86	47 170,92		47 170,92	243 142,86
Opérations de l'exercice 2020	2 876 048,61	2 884 772,07	3 895 610,44	3 610 216,41	6 771 659,05	6 494 988,48
Totaux	2 876 048,61	3 127 914,93	3 942 781,36	3 610 216,41	6 818 829,97	6 738 131,34
Résultat de clôture	251 866,32		-332 564,95		-80 698,63	
Restes à réaliser					0,00	0,00
Totaux cumulés	2 876 048,61	3 127 914,93	3 942 781,36	3 610 216,41	6 818 829,97	6 738 131,34
Résultats définitifs	251 866,32		-332 564,95		-80 698,63	

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2021.012 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ZAC GAUTRAIS**Mme la Maire confie la présidence de l'assemblée à Mme LECHAPLAIN et quitte la salle.**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- donne acte de la présentation du compte administratif 2020 de la ZAC Gautrais, lequel peut se résumer ainsi :

Compte administratif 2020 - budget ZAC Gautrais	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2019		9 637,37			0,00	9 637,37
Opérations de l'exercice 2020	9 637,37		0,00	0,00	9 637,37	0,00
Totaux	9 637,37	9 637,37	0,00	0,00	9 637,37	9 637,37
Résultat de clôture	0,00		0,00		0,00	
Restes à réaliser					0,00	0,00
Totaux cumulés	9 637,37	9 637,37	0,00	0,00	9 637,37	9 637,37
Résultats définitifs	0,00		0,00		0,00	

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- précise que le budget annexe de la ZAC Gautrais est clôturé et donc autorise Madame la Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette clôture.

2021.013 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 EPI CONDORCET**Mme la Maire confie la présidence de l'assemblée à Mme LECHAPLAIN et quitte la salle.**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- donne acte de la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe de l'EPI Condorcet, lequel peut se résumer ainsi :

Compte administratif 2020 - budget EPI	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2019		33 274,02				33 274,02
Opérations de l'exercice 2019	19 323,06	20 774,48			19 323,06	20 774,48
Totaux	19 323,06	54 048,50	0,00	0,00	19 323,06	54 048,50
Résultat de clôture	34 725,44		0,00		34 725,44	
Restes à réaliser					0,00	0,00
Totaux cumulés	19 323,06	54 048,50	0,00	0,00	19 323,06	54 048,50
Résultats définitifs	34 725,44		0,00		34 725,44	

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2021.014 AFFECTATION DU RESULTAT 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Affecte le résultat cumulé de la section de fonctionnement de la manière suivante :

1 - Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	1 497 964,16
2 - Affectation complémentaire en réserve	1 373 740,16
3 - Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2021 (ligne 002 : report à nouveau créditeur)	

2021.015 APUREMENT DU COMPTE 1069 SUR L'EXERCICE 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Procède à l'apurement en 2021 du compte 1069 d'un montant de 138 802,99 € par l'émission d'un mandat d'ordre mixte au compte 1068 avec le compte 1069 comme compte de tiers ;
- Précise que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits en dépenses d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2021 de la Ville.

2021.016 DETERMINATION DES TAUX 2021 DES TAXES COMMUNALES

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la reconduction des taux d'imposition communaux pour 2021, à savoir :
39,87 % pour la taxe sur le foncier bâti,
54,75% pour la taxe sur le foncier non bâti.

2021.017 BUDGET PRIMITIF VILLE 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention, M. Lucas) :

- approuve le budget primitif 2021 de la ville tel qu'il vient d'être présenté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres.
- décide le versement en 2021 d'une participation d'équilibre d'un montant de 200 000 € au budget annexe de la ZAC Morinais.

Dépenses de fonctionnement		
Chapitres	Libellé	BP 2021
011	Charges à caractère général	2 652 000,00
012	Charges de personnel	7 774 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 792 000,00
66	Charges financières	145 000,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00
68	Provisions	300 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 392 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 000,00
TOTAL		14 545 000,00

Recettes de fonctionnement		
Chapitres	Libellé	BP 2021
013	Atténuations de charges	55 000,00
70	Produits des services	1 233 000,00
73	Impôts et taxes	10 806 000,00
74	Dotations, participations	1 884 500,00
75	Autres produits de gestion courante	169 000,00
76	Produits financiers	6 500,00
77	Produits exceptionnels	340 000,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>51 000,00</i>
TOTAL		14 545 000,00

Dépenses d'investissement				
Chapitres	Libellé	BP 2021	Restes à réaliser 2020	Total (= RAR + vote)
10	Dotations, fonds divers et réserves	138 802,99		138 802,99
16	Emprunts et dettes assimilés	1 210 000,00		1 210 000,00
20	Immobilisations incorporelles	133 030,00	57 019,08	190 049,08
204	Subventions d'équipement versées	300 000,00	219 099,00	519 099,00
21	Immobilisations corporelles	1 796 000,00	884 111,22	2 680 111,22
23	Immobilisations en cours			0,00
27	Autres immobilisations financières			0,00
903	Médiathèque	100 000,00		100 000,00
904	Projet urbain	50 000,00		50 000,00
909	Aménagement urbain	62 000,00		62 000,00
912	Mairie	0,00	17 683,00	17 683,00
913	Gymnase Alice Milliat	40 000,00		40 000,00
930	Equipement public Courrouze Pigeon Blanc		23 849,00	23 849,00
943	Ecole maternelle Gabriel Péri		22 055,00	22 055,00
944	Ecole Eugène Pottier	2 482 228,00		2 482 228,00
945	Equipements de quartier centre ville	171 347,00		171 347,00
946	Local activités 2 cours C Claudel	44 636,00		44 636,00
947	Aménagements paysager Bd Roger Dodin	378 000,00		378 000,00
948	Aménagement Vallée de la Vilaine	20 000,00		20 000,00
4581	Opération pour compte de tiers	10 000,00	273,60	10 273,60
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>51 000,00</i>		<i>51 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>800 000,00</i>		<i>800 000,00</i>
001	Déficit d'investissement reporté	692 281,17		692 281,17
TOTAL		8 479 325,16	1 224 089,90	9 703 415,06

Recettes d'investissement				
Chapitres	Libellé	BP 2021	Restes à réaliser 2020	Total (= RAR + vote)
10	Dotations	365 000,00		365 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 871 704,32		2 871 704,32
13	Subventions d'investissement	9 100,00	42 640,00	51 740,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 881 203,83		1 881 203,83
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00		10 000,00
27	Autres immobilisations financières	76 000,00		76 000,00
4582	Opération pour compte de tiers	10 000,00	65 216,91	75 216,91
024	Produits des cessions	1 420 000,00	310 550,00	1 730 550,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 392 000,00</i>		<i>1 392 000,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>450 000,00</i>		<i>450 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>800 000,00</i>		<i>800 000,00</i>
TOTAL		9 285 008,15	418 406,91	9 703 415,06

2021.018 BUDGET PRIMITIF 2021 ZAC MORINAIS

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention, M. Lucas) :

- approuve le budget primitif 2021 de la ZAC Morinais dans les conditions suivantes, par chapitre et sans vote formel sur chacun des chapitres :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Libellé	BP 2021
011	Charges à caractère général	260 016,37
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>454 064,95</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>4 600 000,00</i>
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>19 900,00</i>
65	Autres charges de gestion courante	100,00
66	Charges financières	15 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 900,00
TOTAL		5 353 981,32

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Libellé	BP 2021
002	Résultat fonctionnement reporté	251 866,32
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>3 145 000,00</i>
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>19 900,00</i>
70	Produits des services du domaine et ventes	1 735 250,00
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00
77	Recettes exceptionnelles	1 965,00
TOTAL		5 353 981,32

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Libellé	BP 2021
001	Déficit d'investissement reporté	332 564,95
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>3 145 000,00</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	1 576 500,00
TOTAL		5 054 064,95

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Libellé	BP 2021
021	Virement de la section de fonctionnement	454 064,95
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 600 000,00
TOTAL		5 054 064,95

2021.019 BUDGET PRIMITIF 2021 EPI CONDORCET

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le budget primitif 2021 de l'EPI Condorcet dans les conditions suivantes, par chapitre et sans vote formel sur chacun des chapitres :

Chapitre	Libellé	Montant en €
65	Autres charges de gestion courante	34 725,44
Total des dépenses de fonctionnement		34 725,44
002	Résultat de fonctionnement reporté	34 725,44
Total des recettes de fonctionnement		34 725,44

2021.020 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2021 AUX ASSOCIATIONS ET AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

M. Haggan et Mme Cossais ne prennent pas part au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations pour un montant total de 473 590,60€, à inscrire sur le compte 6574 du budget principal de la Ville, conformément au détail présenté précédemment et réparti de la manière suivante :
 - 19 645 € pour les associations non sportives ;
 - 42 700 € pour les associations sportives ;
 - 259 000 € pour le Centre de la Lande ;
 - 132 000 € pour l'Office Jacquolandin des Sports ;
 - 5 245,60 € pour l'association Alli'âges conformément à la convention de partenariat approuvé par délibération n°2019.055 ;
 - 15 000 € au titre de la provision pour subventions exceptionnelles aux associations.
- Décide le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Les Jardins des Miracles du Pigeon Blanc, à inscrire sur le compte 6574 du budget principal de la Ville, en diminution de la provision aux associations.
- Décide le versement d'une subvention d'un montant de 500 € à l'association Les Restos du Cœur, à inscrire sur le compte 6574 du budget principal de la Ville, en diminution de la provision aux associations.
- Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 188 070 € pour le Centre Communal d'Action Sociale ;
- Accepte le versement d'une participation au Syndicat intercommunal « Ecole de musique et de danse Jean Wiener » d'un montant de 149 264 €. Il est précisé que les crédits correspondant à la participation de fonctionnement seront versés au début de chaque trimestre civil, le premier quart correspondant à 25 % de la participation de 2020, et les trois autres correspondant au tiers de la participation de l'année en cours déduction faite du 1^{er} acompte. Il est précisé que ce montant reste prévisionnel et pourrait varier en fonction du montant des financements obtenus par ce syndicat. Dans cette hypothèse, le Conseil municipal sera invité à se prononcer sur le nouveau montant.

2021.021 ACTUALISATION, CLOTURE ET CREATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DE CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement pour le budget principal.
- Décide de clôturer l'autorisation de programme 905 – opérations foncières.
- Décide la création des autorisations de programme 903 – médiathèque, 904 – projet Urbain, 909 – aménagements urbains, 948 – aménagement vallée de la vilaine.

2021.022 CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CHARGES EXCEPTIONNELLES

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Constitue en 2021 une provision pour charges exceptionnelles dédiée à la réhabilitation de la toiture du gymnase Alice Milliat d'un montant de 299 722,85 €.
- Précise que les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au compte 6875 du budget primitif 2021 de la Ville ;
- Précise que cette provision sera reprise en 2022 lors du démarrage des travaux de réhabilitation de la toiture du gymnase Alice Milliat.

2021.023 ATTRIBUTION DES MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention, M. Lucas) :

- Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires pour conclure ces accords-cadres à bons de commande :

Lots	Attributaires proposés	Montant HT
Lot 1 : téléphonie fixe	SFR BUSINESS	Sans montant minimum, ni maximum
Lot 2 : téléphonie mobile	ORANGE BUSINESS SERVICES	Avec un montant minimum de 18 881,89 € HT pour la durée initiale du marché de 24 mois et sans montant maximum
Lot 3 : accès internet, VPN et VoIP	ADISTA	Sans montant minimum, ni maximum

- Précise que les dépenses seront imputées sur le budget principal de la Ville.

2021.024 CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURE, DE LIVRAISON ET DE GESTION DE TITRES RESTAURANTS POUR LA COMMUNE ET LE CCAS DE SAINT JACQUES DE LA LANDE

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise l'adhésion de la ville de Saint-Jacques de la Lande au groupement de commandes pour la fourniture, la livraison et la gestion de titres restaurants.
- Accepte les termes de la convention constitutive de groupement de commandes.
- Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer la convention du groupement de commandes, ainsi que tous les actes y afférent.

2021.025 BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES REALISEES EN 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2020.
- Annexe ce bilan au compte administratif de l'exercice 2020.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h31.

.....

Affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 6 avril 2021.

Marie DUCAMIN

Maire de St-Jacques-de-la-Lande